



Organe indépendant paraissant une fois par mois

Abonnement Fr. 6.- par an - Le numéro 60 ct.
Administration: Avenue de la Gare, 6 - Téléphone 2.37.60
Compte postal: 11a 3555

Editeur: René Dessonnax
Rédacteur: Marc Waeber

TARIF DES INSERTIONS

Annonce: 12 ct. le mm.
Réclame: 18 ct. le mm.
Rabais spéciaux par contrat

Quand on inaugure une nouvelle rubrique, dans un journal, c'est toute une affaire: on se croit obligé de justifier cette inauguration en précisant qu'elle répond à un véritable besoin; et l'on se croit tenu de donner une foule d'explications quant au contenu futur de cette rubrique. Ensuite de quoi on écrit tout autre chose, et personne ne s'en porte plus mal.

Dès lors, pourquoi nous compliquer la tâche en essayant de vous prédire ce que vous trouverez désormais dans l'éditorial de «Fribourg-Illustré»? Nous n'en savons rien nous mêmes, puisque nous dépendons de l'actualité et, à vous mêmes, il vous importe peu d'être avertis un mois d'avance sur le contenu d'un article.

Tout ce que nous pouvons vous dire, c'est que cet éditorial existera régulièrement à partir du mois de novembre, et que celui d'aujourd'hui vient en quelque sorte remplir un rôle d'éclaircissement.

Il faut vous attendre d'ailleurs, dès le prochain numéro, à trouver différents changements dans ce journal. Oh! Nous ne pensons pas faire une révolution. Une

évolution tout au plus. D'abord, rien ne justifierait une révolution, puisque vous semblez, lecteurs, apprécier la formule de notre journal. Ensuite, révolution est un bien grand mot pour la modeste

entreprise de rénovation que nous allons commencer. Et il faut se méfier des grands mots; c'est souvent par eux que viennent les grands maux. Finalement, une révolution implique une transformation brusque, soudaine. Or, c'est petit à petit et, nous l'espérons, avec votre concours, que nous comptons améliorer ce journal, jusqu'à en faire le sympathique et indispensable compagnon de votre vie.

Voilà le mot lâché; le mot quelquefois

prétentieux: améliorer. C'est notre intention, notre ambition. Elle n'est pas démesurée et elle est légitime. Comment nous allons nous y prendre? C'est assez compliqué à expliquer, mais peu vous

importe au fond; ce qui vous intéresse, c'est le résultat. Nous espérons qu'il vous donnera pleine satisfaction et qu'il justifiera, dès lors, l'effort que nous entreprenons et qui doit porter ses premiers fruits dans notre prochain numéro. Cet effort porte principalement, il faut que vous le sachiez, sur la parution de notre journal à une date régulière; l'augmentation du nombre des pages; le choix judicieux des photographies; le développement de la partie des

reportages; l'introduction de rubriques nouvelles; le soin apporté à la mise en pages, etc.

En un mot, nous voulons que la vie des sociétés, les sports, les manifesta-

mettant à même de faire connaissance avec tous vos concitoyens dont vous entendez parler sans les connaître.

Et tout ceci pour un prix bien modique, ce qui ne gêne évidemment rien.

Voilà donc la question de l'éditorial liquidée pour cette fois.

Et, par la même occasion, vous voilà tenus au courant de ce que nous allons entreprendre en souhaitant que le plaisir que vous retirerez de la lecture de notre journal soit au moins égal à celui que nous éprouvons nous-mêmes à faire pour vous, en nous inspirant de la vie fribourgeoise, quelque chose de bien.

Vous tous qui êtes déjà de fidèles lecteurs de Fribourg-Illustré, vous ne serez pas mécontents, du moins l'espérons nous, de ces changements qui, sans rien ôter à ce qui vous plaisait dans notre journal, vous apporteront de nouveaux sujets de contentement. Et vous qui ne nous avez pas encore fait l'honneur de vous ranger parmi nos amis-lecteurs, vous profiterez peut-être de l'occasion pour nous faire signe.

D'accord?

Alors, rendez-vous à fin novembre.

Editorial



GRANDS MAGASINS

KNOPF

S. A.

FRIBOURG

BATTERIE DE CUISINE

POUR LE GAZ

CASSEROLE cylindrique, fond droit, aluminium, manche fer

14 cm. Ø	16 cm.	18 cm.	20 cm.	22 cm.
3.45	3.90	4.75	5.50	6.75

CASSEROLE cylindrique, fond droit, aluminium, manche bakélite, qualité lourde

14 cm.	16 cm.	18 cm.	20 cm.	22 cm.	24 cm.
4.95	5.95	6.95	8.50	9.80	11.50

MARMITE CYLINDRIQUE, profonde, anse bakélite, qualité lourde

24 cm.	26 cm.	28 cm.	30 cm.
14.90	16.65	18.90	21.90

POUR L'ÉLECTRICITÉ

CASSEROLE pour cuisinière électrique, aluminium, manche bakélite

14 cm.	16 cm.	18 cm.	20 cm.	22 cm.	24 cm.
14.70	16.50	18.50	21.50	25.50	29.50

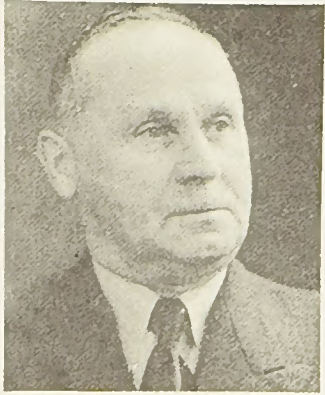
MARMITE haute, anse bakélite

22 cm.	24 cm.	26 cm.
26.95	33.50	43.50

COUVERCLE aluminium, anse bakélite

14 cm.	16 cm.	18 cm.	20 cm.	22 cm.	24 cm.	26 cm.
1.25	1.45	1.80	1.95	2.10	2.45	3.15

M. Maxime Zumwald



Quelques jours avant de fêter ses 67 ans, puisqu'il était né le 10 novembre 1885, est mort à Fribourg un citoyen très connu et très aimé car on l'avait toujours trouvé disposé à aider chacun, M. Maxime Zumwald. Le défunt avait passé toute sa vie au service de la Brasserie du Cardinal, où il était entré en 1907 et où il travailla durant 42 ans, jusqu'à ce qu'une maladie lente, cruelle et sournoise l'oblige à prendre sa retraite.

(Photo Rast)

M. Ernest Pittet



La mort poursuit son œuvre dans les rangs toujours amenuisés de ceux qui furent de parfaits serviteurs de la collectivité. A son tour M. Ernest Pittet, ancien caporal de gendarmerie, s'en est allé. M. Pittet, originaire de Surpierre, était né en 1873 et, en 1900, il entra dans le Corps de gendarmerie.

Il prit sa retraite en 1936 et sa disparition a profondément touché tous ceux qui avaient eu l'occasion de l'apprécier au cours de sa longue carrière.

M. Amédée Emonet



Dieu a rappelé M. Amédée Emonet, né le 7 mars 1885 au hameau de Tatroz, en Veveyse, qui apprit le beau métier de maçon dès la fin de ses classes primaires, et qui le pratiqua cinquante ans durant sans permettre à la maladie de l'arrêter même un seul jour. Mais la maladie se vengea et elle eut finalement raison de l'activité inlassable de celui qui l'avait bravée trop longtemps.

M^e Louis Savoy



M^e Louis Savoy, avocat et notaire à Romont, est mort subitement à l'âge de 64 ans, sur le seuil de la salle du tribunal où il avait si souvent plaidé. Le défunt, après ses études au collège St-Michel et l'obtention des brevets d'avocat et de notaire, s'était installé à Romont où il avait repris l'étude de feu Romain Chatton, qui venait d'être appelé au Conseil d'Etat.

Sa mort soudaine a jeté la consternation dans tout le canton.

(Photo V. Lorson)

M^{me} Marie Schaller-Bioley



Quand on lui disait qu'elle deviendrait centenaire, elle souriait en hochant la tête d'un air sceptique. Et pourtant elle fut bien près d'y arriver, M^{me} Marie Schaller-Bioley, puisqu'elle était née le 10 octobre 1859.

Elle avait toujours vécu à Fribourg et, peu à peu, avait vu tous ses amis disparaître. Mais son heureux caractère, son amabilité, lui en amenaient toujours de nouveaux, qui sont aujourd'hui plongés dans l'affliction.

M. Edmond Lateltin



C'est après plus de quarante ans au service de la commune de Fribourg d'abord, du canton ensuite, et avant même qu'il ait pu jouir d'un repos bien mérité, qu'est mort M. Edmond Lateltin, architecte cantonal.

Depuis plusieurs mois, miné par la maladie contre laquelle il n'avait pas voulu prendre le temps de lutter pour ne pas se laisser distraire de ses absorbants travaux, M. Lateltin avait dû s'aliter. Hélas ! Il avait, au cours de sa

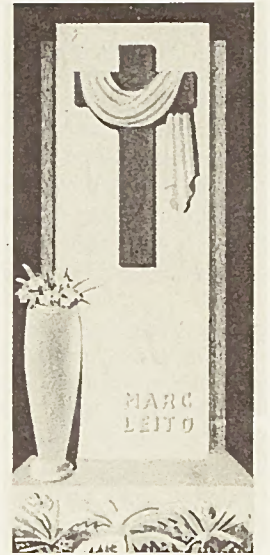
carrière, dépensé trop généreusement ses forces et, à l'âge de 65 ans, alors que le repos d'une retraite bien gagnée lui souriait, il s'en est allé.

M. Lateltin avait fait ses premières armes d'architecte dans les bureaux de MM. Broillet et Wulfler, à Fribourg, puis il s'était perfectionné par des stages à l'Ecole des Beaux-Arts de Munich et dans les bureaux d'architectes lausannois.

En 1912, il entra au service de la commune de Fribourg puis, en 1914, au service de l'Etat où il fut nommé architecte cantonal en 1925. Depuis lors, M. Lateltin a dirigé tous les travaux — et ils furent nombreux — que l'Etat a confiés à l'Intendance des Bâtiments.

Les bâtiments de Bellechasse, ceux de Grangeneuve, les arsenaux de Fribourg et de Bulle, les casernes de la Poya furent, entre autres, construits sous la direction de M. Lateltin. Et les travaux de restauration qu'il entreprit sont trop nombreux pour être énumérés ici.

La mort de M. Lateltin représente une perte pour le canton de Fribourg. Nous prions sa famille de croire à toute notre sympathie. (Photo Rast)



MARBRERIE

PAUL TRIDONANI

MONUMENTS FUNÉRAIRES

Miséricorde 14 - Téléphone 2.31.80

A TRAVERS BOIS ET PRES, SOUS LE SIGNE DE L'I. P.

Un reportage inédit



oublier le service sanitaire qui eut quelques dégâts à réparer et où œuvraient Mmes Kolly et Steinauer aux côtés de M. Henri Clément.

Tous les concurrents ont lutté avec ardeur et, si certains habitués ont fait honneur à leur réputation, quelques équipes, surtout chez les tout jeunes, ont fourni un excellent travail qui fait bien augurer des prochaines courses d'orientation.

Dans la catégorie A, 12 km., la victoire est revenue à T. V. Oberseminar « Bactzi », Berne ; dans la catégorie B/1, 6 km., au « clan St-Jacques », du collège St-Michel ; dans la catégorie B/2, 6 km. 400, à l'équipe « Vampire », Pfadpf. Gerstein, Worb ; dans la catégorie C, 7 km. 300, à la KTV Heitenried II ; dans la catégorie D, 5 km. 400, aux « Licornes », scouts du collège St-Michel.

Il y eut quelques bobos à soigner. Rien de grave, heureusement. Sous l'œil et le cigare de M. Henri Clément, masseur, Mme Kolly distribue le mereurochrome (à gauche en haut).

Une patrouille d'écoliers, qui attend anxieusement l'arrivée du quatrième homme, se présente à l'arrivée à M. Plus Pally (en bas à gauche).

La patrouille de classe A « Chevilles-Tinterlin I » que commande M. Willy Neuhaus (3^e depuis la gauche), s'oriente

dans le terrain (à droite en haut).

A droite en bas : Travail à la boussole sous le regard de MM. Kaltenrieder, Macheret et Macherel (de gauche à droite).



C'était la huitième fois qu'elle se déroulait, la course cantonale d'orientation qu'organise, sous l'égide de la Direction militaire, le bureau de l'instruction préparatoire. Et Dieu sait s'il ne s'agit pas là d'une petite affaire : il y a là environ 600 concurrents, groupés en équipes de 4 hommes et répartis en cinq catégories.

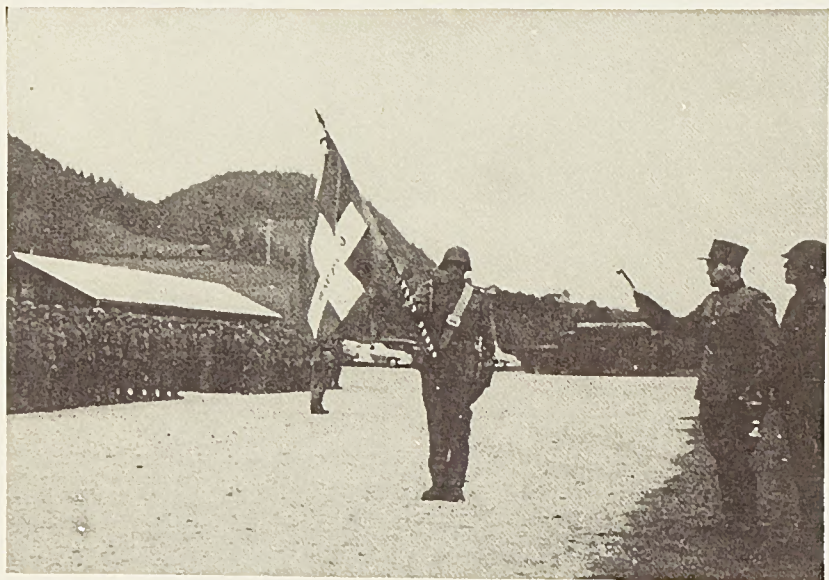
Tout ce monde est amené dans une région « secrète », c'est-à-dire que, jusqu'au moment du départ, les concurrents ignorent absolument où vont se dérouler les concours. Et, les uns après les autres, les patrouilles sont lâchées dans le terrain, avec cartes de géographie et boussoles. Chacune — les difficultés étant dosées selon l'âge des concurrents — doit retrouver une série de postes dissimulés sur les quelque dix kilomètres du parcours, et ceci sans autre indication que celles données par la carte, la boussole, et l'emploi judicieux des coordonnées.

La 8^{me} course d'orientation s'est déroulée le 19 octobre dernier, dans la région de Corminboeuf. Elle a été réussie à tous points de vue, ce qui est tout à l'honneur du président du bureau de l'instruction préparatoire, M. Hans Kaltenrieder, responsable de l'organisation générale, et de ses collaborateurs, principalement de MM. Steinauer, Piller, Mooser, Spielmann, Kolly, Eltschinger, Barbey, Dumont, Vorlet et autres, sans



UN BATAILLON EST NÉ À GRANDVILLARD

FRIBOURG-ILLUSTRÉ EN CAMPAGNE



Dans le décor majestueux de la Gruyère, sur la place de tir de Grandvillard que dominent les Vanils, le nouveau bataillon 10 de protection anti-aérienne a reçu son drapeau.

C'est un bataillon formé de soldats



fribourgeois (deux compagnies de langue française et une compagnie de langue allemande) et commandé par le capitaine Bader, de Lugano, les trois compagnies ayant pour chefs le capitaine

Olivier, de Bienne, le plt. Boiteux, d'Aubonne, et le plt. Lehmann, de Genève.

On se souvient de « l'armée bleue », cette DAP qui fut l'objet de tant de railleries pendant la guerre, de ces compléments qui devenaient capitaines dans le temps qu'un citoyen ordinaire mettait à terminer son école de recrues.

C'est cette troupe qui a été réorganisée et qui forme maintenant le bataillon 10. Mais qu'on ne s'y trompe pas : il ne s'agit plus de DAP ni d'uniformes bleus. La P.A. est maintenant entrée dans l'armée régulière. Elle a ses écoles de recrues, ses écoles de cadres, elle a été habillée de vert et armée. Et elle a maintenant la même existence que tous les autres corps, l'infanterie ou l'artillerie par exemple.

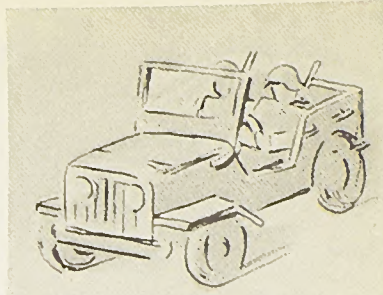
D'ailleurs, nombre de soldats qui avaient commencé leur service dans des armes dont l'importance a été diminuée — le train, entre autres — ont été maintenant incorporés dans la P.A., et ils s'en trouvent fort bien car cette nouvelle arme, sous le commandement de chefs de valeur, a pris très vite un

excellent esprit de corps.

La P.A. a reçu une mission délicate : celle de protéger nos villes et nos villages contre toute action aérienne. C'est là une noble tâche et, pour en souligner la grandeur, le Bat. P.A. 10 a reçu de son chef d'arme, le colonel brigadier Münseh, son drapeau. Drapeau qui est le symbole de son honneur et qui a été remis au cours de la cérémonie dont nous publions ici un bref reportage.

C'est le sgtm. Audergon, de Belfaux, qui a eu l'honneur d'être choisi comme premier porte-drapeau du Bat. P.A. 10. Un honneur qu'il méritait pleinement

Etaient présents : M. Georges Ducotterd, conseiller d'Etat, qui apporta le salut du gouvernement et de la « bonne ville » de Fribourg ; M. Jean Bourgné, syndic de Fribourg ; M. Aebischer, conseiller national ; le colonel brigadier Koenigs, commandant de la zone territoriale 1, le colonel Adolphe Remy, ancien commandant du Régiment 7 et du bataillon 14, les majors Bernhart et Genoud, edt. des sapeurs-pompiers de Fribourg et Bulle, M. l'abbé Chollet, curé de Grandvillard, M. le député Jules-Marie Currat, vice-président du Conseil communal et d'autres



En haut à gauche : Le cap.-aumônier Perrin bénit le drapeau porté par le Sgtn. Audergon.

Au milieu : La garde d'honneur et les personnalités assistant à la cérémonie.

En bas à gauche : Le conseil communal de Grandvillard.



et dont il saura toujours se montrer digne.

Le colonel brigadier Münseh, dans l'allocution qui accompagna la remise du drapeau, insista sur la signification de cet emblème, choisi par le robuste sens chrétien des Bernois de Laupen, devenu le signe de ralliement des Ligues suisses lors des guerres de Zurich et choisi comme bannière fédérale par le général Dufour ; emblème au centre duquel resplendit la croix de St-Maurice, symbole de courage et de fidélité ; emblème qui doit être le signe du devoir à accomplir pour sauvegarder l'indépendance du pays.

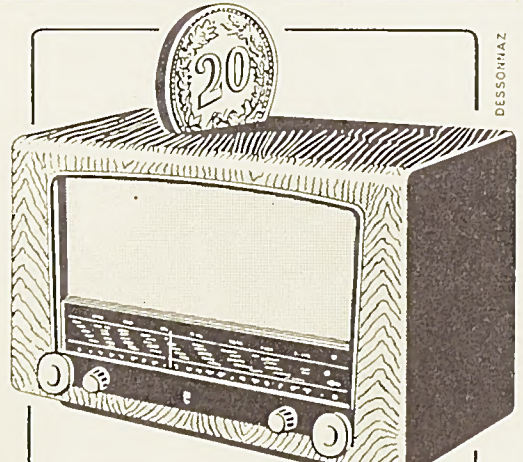
C'est le capitaine-aumônier Perrin, curé de Bulle, qui bénit le nouveau drapeau après avoir, par de fortes paroles, récréé en quelque sorte l'ambiance qui présidait à la prestation du serment, le 2 septembre 1939.

La cérémonie, à la fois grande et simple, était rehaussée par les excellentes productions de la fanfare et des tambours d'une école de recrues.

personnalités que nous ne pouvons toutes citer ici. Et la manifestation s'est terminée devant l'église de Grandvillard, par le défilé du bataillon au rythme de la marche de Diesbach.

En bas à droite : M. le conseiller d'Etat Georges Ducotterd, directeur militaire, félicite le cap. Bader, commandant du nouveau bataillon.





Agréables soirées aussi pour vous, avec un beau

PHILIPS

Pas d'acompte exigé
Aucun frais de réparation
Pas de soucis en fin de mois
Service rapide, parce que plus près...

RADIO · BONGARD

GRAND PLACES 23, FRIBOURG

EMBASSY...

votre
dancing
préfééré

R. VUICHARD - RUE ST-PIERRE, 24

Un million de machines

HERMES en usage

la machine à écrire suisse

bureau complet

sàrl.
rue de Lausanne FRIBOURG Tél. 2.30.89

ABONNEZ-VOUS A FRIBOURG-ILLUSTRÉ AU MOYEN DE CE BON. VOUS RECEVREZ **BON** FRIBOURG-ILLUSTRÉ GRATUITEMENT JUSQU'A FIN DÉCEMBRE.

NOM _____ PRÉNOM _____

RUE _____ N° _____

LOCALITÉ _____

UN ABONNEMENT D'UN AN NE COUTE QUE Fr. 6.-

DÉCOUPEZ CE BON ET ADRESSEZ-LE DANS UNE ENVELOPPE OUVERTE AFFRANCHIE A 5 CT. A L'ADMINISTRATION DE FRIBOURG-ILLUSTRÉ, AVENUE DE LA GARE, 6, FRIBOURG.

C'EST EN S'ENTRAINANT LA NUIT...



La tâche de nos officiers, on en conviendra, devient de plus en plus difficile. Il est périmé, le temps où il suffisait de s'appeler comme ceci plutôt que comme cela pour faire un excellent officier de salon. Maintenant, l'armée s'est nettement démocratisée et l'on demande avant tout aux hommes qui auront l'honneur de porter des galons d'être des chefs.

Mais un chef, ça ne s'improvise pas. Il faut, avant tout, des qualités personnelles.

Puis, ces qualités doivent être développées.

On a pour cela, certes, les écoles, les cours de cadres et les cours de répétition. Cependant, cela ne suffit pas. Les écoles et les cours terminés, en effet, l'officier est rendu à la vie civile, et le temps qui s'écoule entre chaque période militaire est si long que tout l'enseignement est bien vite oublié.

C'est pourquoi les sociétés d'officiers, conscientes du rôle important qui leur incombe, s'efforcent de maintenir hors service la forme des chefs de l'armée.

Et le maintien de cette forme s'inspire avant tout des exigences d'une armée moderne.

La guerre en dentelles est un vieux et charmant souvenir.

La fleur au canon est une histoire périmée.

La stratégie en chambre n'a plus cours.

Ce qui compte maintenant, c'est la connaissance des armes modernes et l'utilisation du terrain.

Mais si la connaissance des armes ne peut être acquise qu'en période militaire où les dites armes sont à disposition, le terrain, pour sa part, est toujours là.

Et c'est pourquoi les sociétés d'officiers l'utilisent.

Ainsi avons-nous vu dernièrement la société des officiers de Fribourg mettre sur pied une course d'orientation de nuit.

La situation était claire, pour autant que l'on puisse parler de clarté quand il s'agit d'un concours débutant à 9 heures du soir et se terminant à 4 heures du matin.

Amenés dans un terrain parfaitement inconnu, les officiers, par patrouilles de deux hommes, devaient d'abord, en suivant un chemin balisé, trouver un premier poste où, dans la nuit noire, on leur demandait d'atteindre un but à la grenade. Puis ils recevaient une carte géographique où différents postes étaient indiqués. A travers champs et bois, en travaillant à l'aide de la boussole et des



coordonnées, ils devaient toucher ces postes dans l'ordre exigé. Et ce n'était pas une petite affaire car, de nuit, il suffit d'une erreur de quelques mètres pour passer à côté d'un poste et se trouver complètement désemparé. Les postes ayant été tous repérés, les concurrents devaient encore trouver un stand de tir où, toujours dans la nuit la plus noire, ils devaient tirer dix coups de pistolet sur des cibles vaguement éclairées par des falots tempête.

Toutes ces difficultés ont été surmontées par les concurrents, avec plus ou moins de bonheur, et l'on aura une idée

du travail qui a dû être effectué quand on saura que certaines patrouilles ont mis près de 3 heures de plus que d'autres pour effectuer le parcours imposé.

Dans la catégorie « invités », la victoire est revenue à l'équipe Plt. Schenker - Plt. Bolliger, de Berne, en 2 h. et 2 minutes.

Dans la catégorie « Fribourg » ce sont les Lt. Krattiger et Sehneiter, de Chiètres et Montilier, qui ont remporté la première place en 2 h. et 47 minutes. Ils étaient suivis des équipes Schweizer-Peissard; Schweizer-Labastrou; Fontana-Renz; Dietrich-Tereier; Perler-Kaesser; de Week-Bezençon.

Ajoutons que l'épreuve avait été organisée de mains de maître par le cap. Wuilloud, de Fribourg.

En haut à gauche : MM. les conseillers d'Etat Pierre Glasson, président du gouvernement, et Georges Ducotterd, directeur militaire, écoutent les commentaires de M. le major Roeh de Diesbach, président de la Société fribourgeoise des officiers.

En haut à droite : Le capitaine Henri Krattiger et le Plt. Georges Guisolan, chronométrèrent les concurrents sous le regard du Cap. Henri Dumoulin, représentant du Cdt. Rgt. 7 (de gauche à droite).

En bas à droite : Pendant la nuit, le ravitaillement était très apprécié; de gauche à droite : le Lt. Ruffieux, le Cap. Dumoulin et le Four. Breehbühl.



TÉLÉGRAMME DE FÊTE POUR LES POSTIERS

Au début du mois passé, les postiers n'ont pas eu à s'occuper que de lettres d'amour ou de lettres d'affaires. Ils ont aussi dû, avec le sourire, porter aux membres de la section de Fribourg des agents postaux un certain nombre de convocations enjoignant à tout un écha-

peun de se trouver à l'hôtel de Fribourg le 5 octobre.

Tous, ou presque, sont venus. C'est que le déplacement valait la peine.

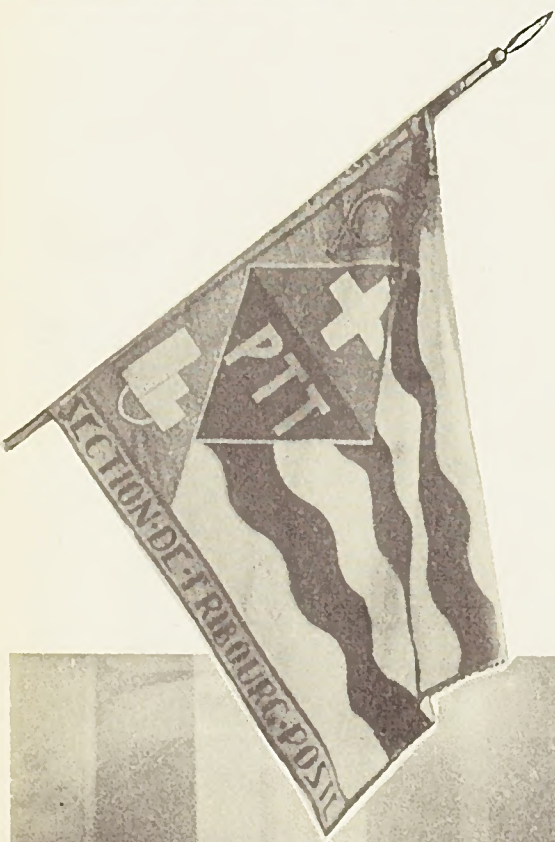
En effet, ce jour-là, la section fribourgeoise des agents postaux recevait un drapeau. Tout se passa, comme il se doit, dans la joie la plus pure et les participants se comptèrent nombreux en application du principe qui veut qu'un homme affranchi en vaut deux. Ou à peu près. Les postiers furent salués par M. Marcel Morel, puis eurent le plaisir d'entendre M. Sutter, ancien administrateur postal, ainsi que M. Elie Gummy, président de la section, M. Redard, du secrétariat central des PTT et M. Félix Gummy, retraité.

Une soirée récréative a suivi la partie officielle et elle se déroula sous le signe de la plus franche gaieté. Quelques postiers avaient en effet reçu pour seul mandat celui d'amuser leurs collègues. Ils ne faillirent pas à leur tâche.

Ce qui ne les empêcha pas, le lendemain matin, d'être à nouveau fidèles au poste, ou aux postes.

A gauche : Un groupe de participants.

A droite : Le Petit Chœur d'Ignace Ruffieux, dont les productions ont été fort goûtées au cours de la soirée.



Nouveau conseiller

Ensuite de vacance, M. Gustave Currat a été appelé à faire partie du conseil communal de Romont. Nous lui présentons nos félicitations à l'occasion de cette nomination.

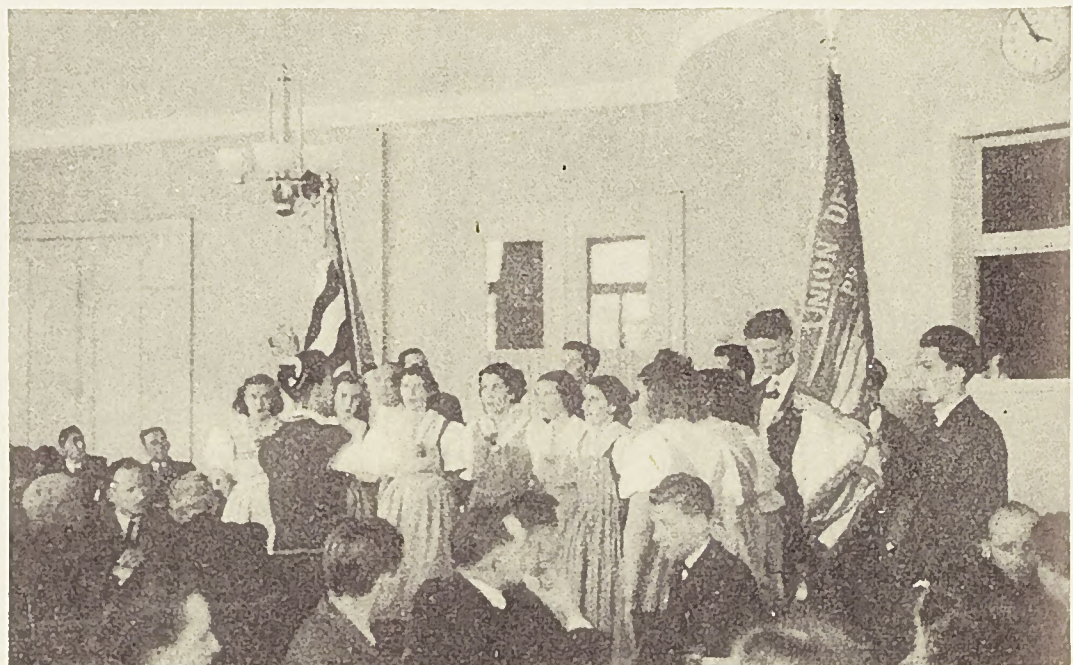
(Photo Heinzelmann)



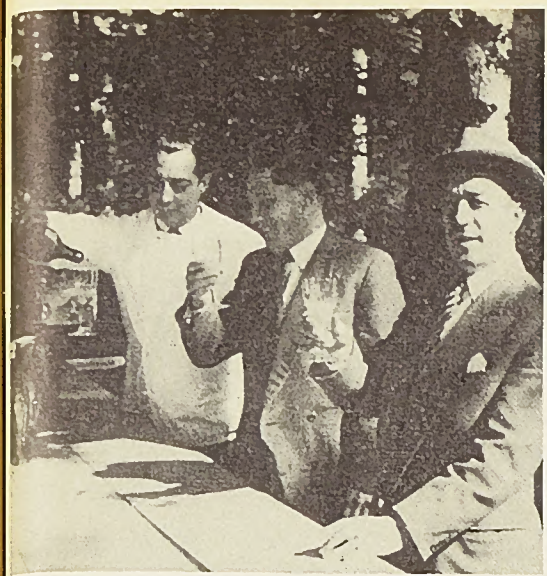
Les Fribourgeois à l'étranger

M. Jean Heimo, commerçant à Fribourg et député au Grand Conseil, a siégé dans la délégation suisse à la conférence internationale des détaillants en alimentation qui s'est tenue à Paris. Une distinction bien méritée.

(Photo Rast)



ILS ONT BIEN RIGOLÉ!



...Mais aux âmes bien nées,
La valeur n'attend pas le nom-
[bre des années.

C'est probablement parce qu'ils se sont inspirés de ces vers fameux que les citoyens nés en 1920 ont déjà fondé une société de contemporains. Ils ont ainsi largement le temps de préparer dignement les fêtes qui marqueront leur cinquantième anniversaire.

En attendant l'an 1970, les 1920 s'entraînent.

Et, pour leur première sortie d'au-



tomne, ils ont choisi la verte Gruyère. Après un passage apéritif à Bulle, ils se sont retrouvés dans un admirable chalet mis aimablement à leur disposition par la municipalité de Bulle. Là, ils ont dégusté un mouton qui rôtiissait à la broche depuis l'aube sous la sur-

veillance experte de M. Ottet, de Bulle. Ensuite de quoi ils se sont rendus à Lausanne pour encourager le F.-C. Fribourg qui rencontrait à la Pontaise le Lausanne-Sport.

Fribourg a perdu son match. Ce ne fut certes pas la faute des contempo-

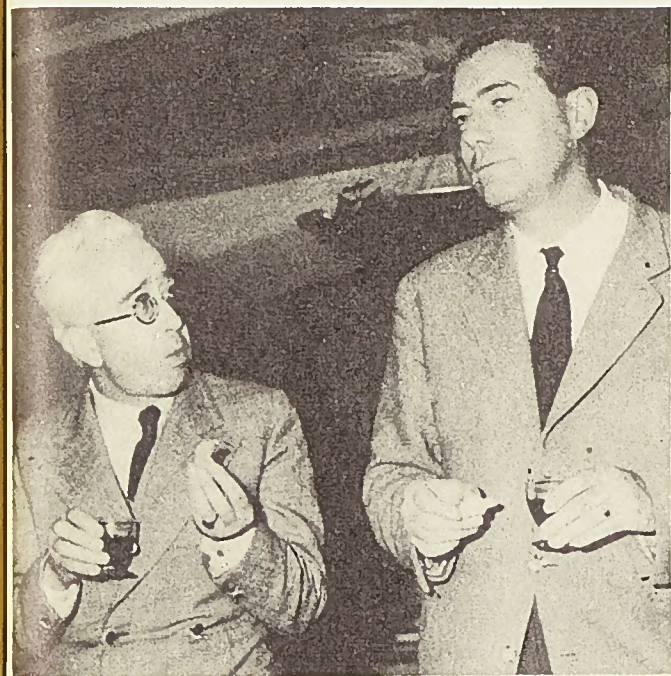
rains de 20 qui ne ménagèrent pas leurs encouragements aux noir et blanc.

Mais si les footballeurs enregistrèrent une regrettable défaite, les 1920 n'eurent pas, eux, à se plaindre de leur sortie qui se déroula sous le signe de la plus franche rigolade.



M. Roger Morel, tenancier de l'hôtel Terminus, membre du comité des 1920 et grand organisateur de la sortie d'automne, en compagnie de MM. Roland Cotting et Nicolas Moosbrugger et du mouton rôti.

Les 1920 ont de belles voix. Ils les exercent sous la direction de M. Jean Rappo, à l'extrême droite de la photo ci-dessus.



Fervent ami de la nature, alpiniste passionné, le dessinateur-écrivain Samivel, auquel on doit tant de beaux livres, de spirituels récits de la vie alpestre illustrés savoureusement de sa main, Samivel vient d'ajouter à son palmarès un chef-d'œuvre cinématographique, «Cimes et merveilles», tourné en grande partie dans les Alpes suisses, notam-

ment en Valais, dans l'Oberland bernois, dans les Grisons et au Parc national (Basse-Engadine). D'autres scènes ont été prises en France, dans le massif du Mont-Blanc, au Queyras et dans les Alpes-Maritimes. Ce film en couleurs comporte 600 mètres de pellicule. Il vient d'obtenir le Grand-Prix du Festival international du film de montage

QUAND SAMIVEL PRESENTE SON OEUVRE

à Trente, en septembre dernier, auquel participaient 28 concurrents représentant huit nations.

C'est au prix de longs efforts que Samivel et ses trois assistants, le Suisse René-Pierre Bille et les Français Robert de Montgolfier et André Sariano, ont construit ce monument à la gloire de la nature. Ce fut une quête pénible et parfois périlleuse que les chasseurs d'images poursuivirent pendant cinq mois, en 1951 et 1952, dans des sites grandioses. Samivel et ses compagnons ont eu à surmonter de terribles fatigues et des difficultés sans nombre pour transporter leur matériel d'enregistrement en ces lieux perdus, coupés d'abîmes, de torrents indomptés, de névés, hérissés de cimes et de érétes vertigineuses.

Lors de la présentation à Fribourg de «Cimes et merveilles», Samivel était là. Au cours d'une sympathique cérémonie qui se déroula à la Librairie de l'Université, et qui se renouvela au cinéma Corso, il dédicacra quelques-uns des livres qu'il a écrits et qui lui furent présentés par de nombreux admirateurs.

A gauche: Samivel en compagnie de M. Albert Repond, directeur de l'office fribourgeois du tourisme.

A droite: M. Barblan présente le livre d'or de la Librairie de l'Université à Samivel, sous l'œil de M. Jean de Week.



LES DERNIERS CADETS DE SUISSE ROMANDE

UNE VISITE AMICALE
A FRIBOURG



Chacun connaît ces corps de cadets pimpants, fringants, alertes, sympathiques, et utiles aussi, puisqu'ils préparent les jeunes gens d'aujourd'hui à la difficile mission d'hommes qu'ils doivent remplir bientôt. Ce que l'on sait moins, c'est que ces corps de cadets ont malheureusement, et petit à petit, presque complètement disparu. Il n'en reste plus qu'un en Suisse romande, celui de St-Imier.

Or, justement, ces cadets de St-Imier sont venus nous trouver. Ils font, chaque année, des excursions qui en même temps qu'elles sont des récompenses pour le travail qu'ils ont accompli, leur permettent de prendre contact avec des villes nouvelles, leur font connaître des horizons nouveaux et, dès lors, contri-

buent à leur formation.

Cette fois, ils ont choisi Fribourg et, au milieu de la matinée, ils se sont annoncés à la gare. Seuls les musiciens étaient là. Car il faut vous dire qu'un corps de cadets ne se compose pas uniquement de la fanfare. A St-Imier par exemple, les cadets sont aussi jeunes tireurs, boys-scouts, etc. Donc la fanfare, forte d'une trentaine de jeunes garçons, et accompagnée de plus de quarante citoyens de St-Imier, était là.

La pluie aussi était là, et ce fut bien dommage, car ces jeunes gens risquent de garder de leur passage en notre ville un souvenir humide. Humide mais non pas triste, car la gaieté qui les animait quand ils ont quitté la cité des Zaehring montrait bien que, malgré la pluie,

ils emportaient de chez nous un souvenir bien joyeux.

Comme il se doit, cadets et accompagnants furent reçus par le gouvernement, en l'occurrence MM. les conseillers Pierre Glasson et Théo Ayer. Puis ils s'en allèrent, toujours sous une pluie battante, saluer la municipalité représentée par le syndic M. Bourgknecht et M. le conseiller Henri Bardy, ainsi que le secrétaire de ville M. Raymond Uldry. M. Bourgknecht adressa à son jeune auditoire quelques paroles de bienvenue, de félicitation et d'encouragement.

Ensuite de quoi participants et invités se retrouvèrent au restaurant de la Paix pour déguster le succulent repas préparé par Mme Thorin et servi de façon parfaite par un fort aimable personnel.

Quand vint l'heure des discours, on donna congé aux cadets. Ils auront bien le temps, quand ils seront hommes, d'entendre parler les autres. Cependant, ce jour-là, ceux qui durent écouter n'eurent vraiment pas lieu de se plaindre, parce que les orateurs parlèrent bien et parlèrent peu. On entendit tout d'abord le colonel Savoye, directeur des fabriques Longines et président de la commission des cadets, remercier très chaleureusement ses amis jurassiens de Fribourg qui avaient organisé cette journée, et principalement M. Capitaine, directeur de Fribourg de la BPS et président des Jurassiens de Fribourg, malheureusement absent pour des motifs professionnels; le R. Père Frund, O.P., vice-président des Jurassiens de Fribourg; M. Hubert Froidevaux, directeur de Publicitas; M. Fernand Fleury, chef de service à l'instruction publique. Après avoir encore donné quelques renseignements fort intéressants sur le corps des cadets, M. Savoye passa la parole au R. Père Frund qui, au nom de ses amis jurassiens de Fribourg, exprima toute la joie qu'il ressentait à recevoir les messagers de sa patrie, et particulièrement cette vibrante jeunesse dont il avait déjà pu apprécier toutes les qualités.

Cet agréable banquet se termina, les vins d'honneur de la commune et de l'Etat ayant été dégustés, dans une atmosphère des plus cordiales, puis nos hôtes d'un jour s'en furent visiter la

ville en autocar, avant de se retrouver à la Brasserie Beauregard qu'ils purent visiter et où M. Marcel Guhl, directeur, salua en termes fort aimables cadets et accompagnants, au nombre desquels se trouvait d'ailleurs son oncle M. Henri Guhl. Il ne fit pas que les saluer, mais offrit encore une sympathique collation qui reconforta chacun et eut tôt fait de faire oublier aux cadets les litres de pluie qu'ils avaient reçus tout au long de la journée.

Mais, l'heure avançant, nos visiteurs durent remonter dans leurs autocars et s'en retourner dans leur Jura en emportant, du moins l'espérons-nous, un souvenir durable de cette ville de Fribourg qui a eu grand plaisir à recevoir pour un jour les cadets de St-Imier.

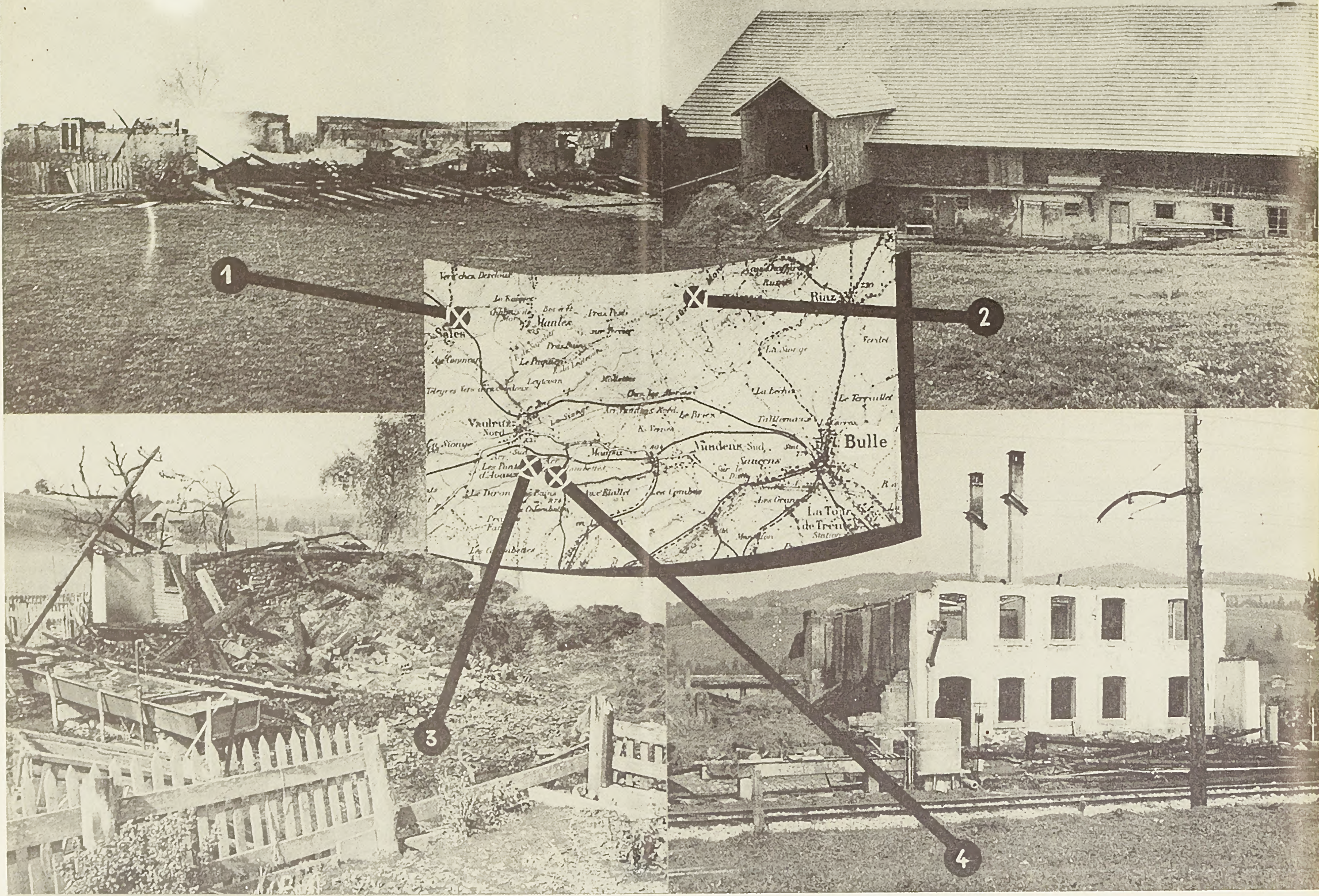


A gauche: De gauche à droite, M. Fleury, chef de service à l'Instruction Publique, un des organisateurs de la réception; M. Savoye, conseiller national, directeur de la fabrique de montres Longines.

Ci-dessous: Un groupe de cadets, à la Brasserie Beauregard, écoute les explications de M. Markus Ottmann, chef brasseur (en chapeau).



LE MYSTERE CRIMINEL DE VUADENS, SERA-T-IL ÉCLAIRCI?



Le 1er septembre 1952, au milieu de la nuit, la ferme de l'hoirie Pierre Despond, à Vuadens (No 2) brûlait.

Le 7 septembre 1952, au milieu de la nuit, la ferme de M. Léon Bourquenoud, à Vuadens, (No 1) brûlait.

Le 16 septembre 1952, au milieu de la nuit, le feu éclatait à la ferme de

M. Honoré Pugin, aux Monts de Riaz (No 4) mais pouvait heureusement être maîtrisé immédiatement.

Le 12 octobre 1952, à Sâles (No 3), la ferme de M. Henri Menoud brûlait. Cela se passait aussi au milieu de la nuit.

Chaque fois, évidemment, une enquête

fut ouverte, et chaque fois les enquêteurs arrivèrent à la conclusion que l'incendie était dû à une main criminelle. Et en raison du rayon restreint où se concentraient les sinistres, en raison de similitudes remarquées dans chaque cas, il fallut bien admettre que l'on se trouvait en présence de l'œuvre criminelle

d'un seul et même individu.

On sait combien les enquêtes sont difficiles à mener en campagne où certains intérêts, et surtout la crainte des représailles, incitent ceux qui pourraient donner quelques renseignements à garder un silence prudent. On sait aussi que les actes d'un déséquilibré — et

tout pyromane en est un — ne permettent guère de déduction logique et peuvent difficilement, dès lors, être reconstitués jusqu'à la résolution d'une énigme. C'est pourquoi, probablement, l'incendiaire de Vuadens n'a pas encore été identifié et mis dans l'impossibilité de continuer sa coupable activité.

RETRAITE A LA GENDARMERIE

Le 1er novembre, le caporal Maxime Schorderet, du poste de gendarmerie de Bulle, a pris sa retraite après 42 ans de longs et dévoués services rendus tant à l'autorité qu'à la population des localités où il passa sa vie active dans le Corps de la gendarmerie cantonale. Le caporal Schorderet est entré dans la maréchaussée en 1910. Il fut successivement en poste à Fribourg, à Bulle, à Montbovon, à Charmey, puis de nouveau à Bulle.



TOUJOURS VAINQUEUR!

Pierre Page, le magnifique athlète du Club Athlétique Fribourg, vole de victoire en victoire. Genève, Lausanne, La Chaux-de-Fonds, Granges, Trente (Italie), Fribourg et autres lieux ont vu tour à tour s'affirmer sa domination sur tous ses rivaux. Nous le voyons ici après l'arrivée du Morat-Fribourg 1952 (qu'il gagna), en train de déposer une couronne sur le monument aux morts.



10 ANS DE RÉCLUSION

MAIS IL RECOURT...

Le 1er octobre 1952, Bernard Devevey, ex-juge de Paix de Fribourg, ex-président de la société d'histoire du canton de Fribourg, docteur honoris causa de l'Université de Fribourg, a comparu devant le tribunal criminel de la Sarine pour répondre de différents crimes et délits (abus de confiance, faux, abus d'autorité, etc.) qui lui ont procuré un enrichissement illégal d'environ 300.000 francs.

Durant des années, profitant de ce qu'aucun contrôle n'était exercé à la Justice de Paix, profitant surtout de la confiance que les gens plaçaient en lui en raison de sa position officielle, Bernard Devevey, utilisant les talents de faussaire qui lui avaient été donnés, a puisé dans les caisses dont il avait la garde, a utilisé pour son usage personnel des valeurs dont il avait la gestion, a dépouillé de leur avoir mineurs et petites gens qui, soit par obligation soit par confiance, lui avaient confié la défense de leurs intérêts pécuniaires.

L'éducation dont il a profité, l'instruction qu'il a pu acquérir, les charges dont il a été revêtu ont encore rendu plus odieux des actes en soi déjà grandement détestables. Aussi Bernard Devevey n'a-t-il guère trouvé de clémence devant le tribunal de la Sarine, que présidait M. François Esseiva.

Malgré une excellente défense présentée par Me Louis Dupraz, avocat à Fribourg, qui a cependant réussi à atténuer quelque peu dans l'esprit des juges la sévérité inspirée par le réquisitoire de M. Pierre Weck, Procureur général, Bernard Devevey a été condamné à dix ans de réclusion, sous déduction de la prison préventive subie, et à la privation des droits civiques pour dix ans également.

Dans le délai légal, le condamné a déposé un recours qui sera examiné par le Tribunal cantonal.

En attendant qu'il soit statué sur ce recours, Bernard Devevey a réintégré la prison centrale où il se trouve incarcéré depuis le 10 janvier 1951.

Notre photo montre Bernard Devevey au sortir du tribunal où il vient de se faire condamner.



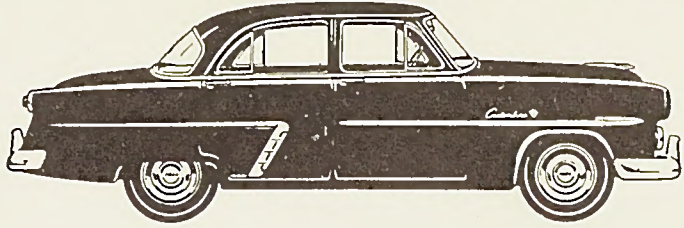
TAUNUS
CONSUL
ZÉPHIR



VELETTE
MERCURY
LINCOLN

4 - 6 - 8 cylindres
Distributeur officiel:

Garage **A. MARADAN**



Bureau
et Garage:

Route
du Jura 6

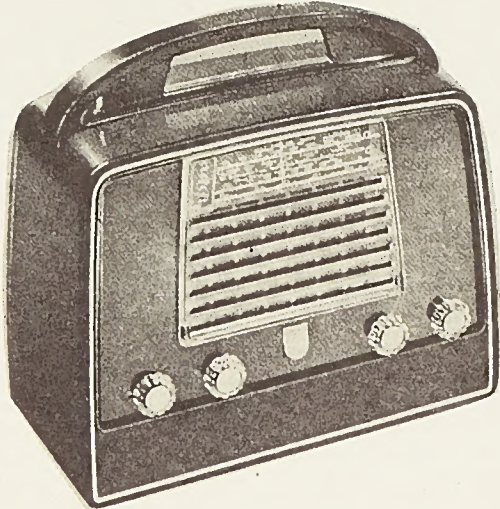
Tél. 2.26.26

Halle
d'exposition:

Place de la
Gare 39

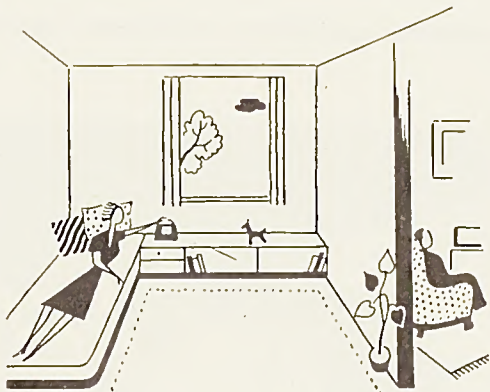
Tél. 2.30.17

RADIO-
PORTATIF



LX 422 AB, le second appareil idéal, utilisable sur courant et sur batteries

Branché sur le courant, c'est le second appareil pour la chambre des enfants, la table de chevet, la cuisine etc.



Très léger et de petites dimensions, avec antenne incorporée, l'appareil LX 422 AB fonctionnant sur batteries devient le compagnon indispensable et fidèle du weekend et du sport.

Prix Fr. 285.— (batteries Fr. 31.10 en plus) impôt de luxe non compris

Demandez-le à l'essai sans engagement chez

ED. DELAY, Yvonand

Téléph. 2.21.13

Les vins de l'Etat de Fribourg
Faverge, Burignon, Ogoz, Epesses, Vully



Demandez les offres à :

l'Administration des vignobles de l'Etat de Fribourg

une source
de confort et
d'économie

CALOCINEY

**Arthur Meuwly
& Fils**

FRIBOURG
Av. des Alpes 9
Tél. 2.37.72

Avec une assurance

ALPINA
plus besoin de s'en faire!

ELIE TORCHE
FRIBOURG, RUE DE ROMONT, 12

SIROP BRONCHIAL **"Pérolle"**

Articles sanitaires
Produits cosmétiques

**PHARMACIE
DESSONAZ**

Fribourg Pérolles 23 Tél. 2.77.42

Le grand succès!
Double entièrement agneau
véritable

Avec ristourne

756.535-1 Box brun, doublure
agneau, semelle crêpe
46.80

456.580-1
37.80

756.535-1
46.80

456.200-1 Box brun, semelle
caoutchouc profilé 36/42 37.80

456.580-4 Box beige, semelle
caoutchouc profilé 36/42 37.80

456.540-0 Box noir, semelle
crêpe 36/42 37.80

456.540-1 Box brun, semelle
crêpe 36/42 37.80

Double entièrement agneau
véritable

Hiver 1952

Magasin de chaussures spécialisé
Molison
Fribourg
6, Avenue de la Gare
 Succursale à Romont Grand'Rue

MAINTENANT nous allons chez notre tailleur
commander notre vêtement pour l'hiver

LA MAISON
CHAMMARTIN, MULLER & Cie
Mds. Tailleurs-chamistres - Beauregard, 24

possède un choix très riche en tissus anglais pour complets, costumes
et manteaux mi-saison, et vend les tissus au mètre. Sans engagement,
demandez notre collection. Dépositaire de belles chemises BELTEX.

ESSEIVA & CIE

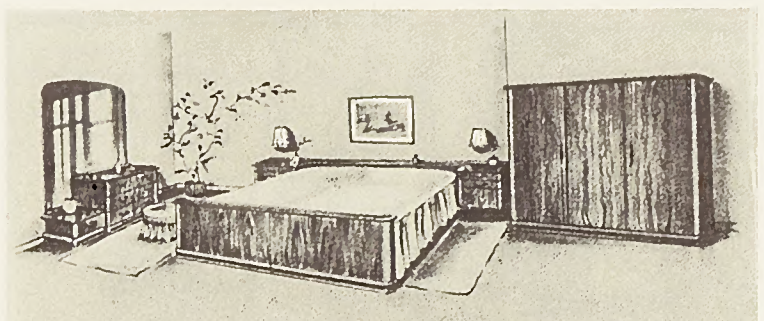
VINS ET LIQUEURS

FRIBOURG

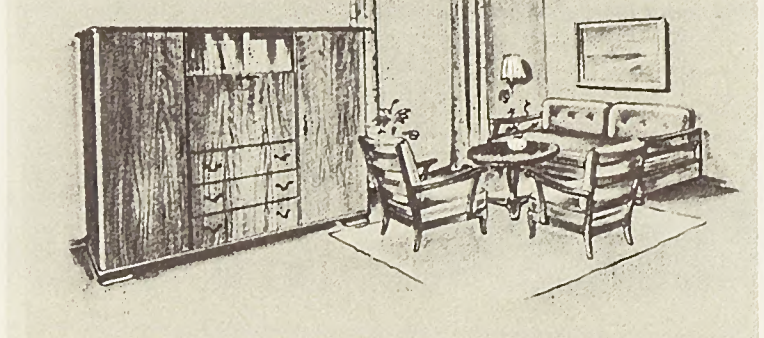
GRAND'RUE, 9

TÉLÉPHONE 2.30.38

G. Bise
Amublaments
FRIBOURG
Grand'Rue - Pont de Zähringen



complet avec literie fr. 4560.—



Vous voyez ici un ensemble particulièrement intéressant, tant comme prix que qualité. La belle chambre à coucher en noyer, montée sur socle, comporte la toilette à gradins et les lits à encadrement, de même qu'une grande armoire à habits agencée de façon moderne. Dans le studio, nous avons cette fois prévu une pratique armoire combinée avec tiroirs, secrétaire et cintre à habits basculant. Le confortable ensemble capitonné donne à la chambre le cachet du métier.

HOTEL DE FRIBOURG
Aug. Spiess, propriétaire - Tél. 2.25.22

**Visitez son Bar-Dancing
"LA BONBONNIÈRE"**
OUVERT DÈS 20 H. 30

POUR VOS CLICHÉS, PROSPECTUS, AFFICHES

Dessonnaz

L'ATELIER SPÉCIALISÉ POUR LA RÉCLAME EFFICACE
AVENUE DE LA GARE, 6 (BATIMENT BALOISE) TÉLÉPHONE (037) 2.37.60

FAVERGES

CETTE VIGNE QUE LES MOINES ONT PLANTÉE

Notre canton possède une Université. Et puis le fromage de Gruyère. D'autres choses admirables encore que nous ne pouvons énumérer ici. Mais nous avons aussi, et c'est de cela qu'il s'agit aujourd'hui, de la vigne. Et pas une vigne miteuse produisant un quelconque « penatset », mais une vraie vigne que les Vaudois nous envient. Nous en avons à l'intérieur des frontières cantonales : au Vully, à Cheyres (vous voulez du bon, ou bien du cher ?), à Font, à Châbles. Mais nous en avons surtout en Lavaux, dans cette admirable région qui domine St-Saphorin la romaine dont les murailles baignent dans le Léman. Nous avons là notre Ogoz et notre Faverges, ce Faverges dont nous allons vous entretenir durant quelques instants.



Un peu d'histoire

En 1138, quelque 20 ans avant la fondation de Fribourg, l'Abbaye d'Hauterive, solidement dotée par Guillaume de Glâne, en bonnes terres et forêts, mais aussi en taillis, marécages et « déserts », s'installait dans une anse de la Sarine, à faible distance du confluent de la Glâne et de la Sarine. La dotation comprenait notamment les terres sauvages des Faverges au dessus du Léman. De 1141 à 1145, les moines défrichèrent ces terres et ils y plantèrent les premières vignes introduisant de la sorte dans cette contrée cette culture qu'ils avaient connue en Bourgogne ; Cîteaux est proche de Nuits. Au début, les moines cultivaient eux-mêmes la vigne et avaient encore des droits de dîmes sur les vendanges des domaines avoisinants. Ces droits étaient enlevés aux Faverges où l'Abbé d'Hauterive et ses moines se rendaient à l'époque des vendanges. Par leur labeur, puis par achats, échanges, héritages, la propriété s'élargit. Des siècles passèrent. Les moines à bure blanche et seapulaire noir, rebâtirent les murs, les consolidèrent ; ils créèrent les

perspectives régulières et les vastes terrasses si caractéristiques des Faverges. Entre temps, la culture fut remise en tâche à des métayers. Le couvent eonnut, au point de vue matériel, des époques de prospérité et de difficulté. Malgré les bouleversements de la Réformation, il resta propriétaire du domaine et continua à retirer les redevances des sensitaires et les dîmes des vignobles.

De 1827 à 1832, selon une ultime inscription scellée dans le roc, ils plantèrent les dernières vignes dans la partie la plus escarpée, le long de la gorge de Salanehe.

Quant à la « Grande Maison » des Faverges, telle que nous la voyons aujourd'hui, les moines l'édifièrent en 1760. En 1843 ils procédèrent à une remise en état complète des lieux, de la cave au faite.

Les événements politiques de 1848 devaient amener une rupture dans la possession qui durait depuis plus de 7 siècles. Le régime radical fribourgeois supprima le couvent d'Hauterive et décida l'incamération de ses biens dans le domaine de l'Etat. Par arrangement pris le 26 novembre 1867 avec l'autorité diocésaine et le Saint-Siège, l'Etat de Fribourg devenait légitimement pro-



priétaire des Faverges par le versement d'un montant de 435,000 fr. à l'autorité diocésaine, qui s'engageait, de son côté, à utiliser toute cette somme dans le

canton de Fribourg « pour l'avantage de la religion et des institutions catholiques du canton ». Cette somme représentait non seulement le prix des Faverges — pour lesquelles l'Etat de Vaud avait offert quelques années auparavant 175,000 fr., mais aussi la contre-valeur de la fortune foncière des couvents d'Hauterive et des Augustins. L'Etat s'engageait pour sa part à ce que l'église d'Hauterive continue à servir au culte catholique et prenait encore différents autres engagements.

Cependant l'avenir des Faverges n'était pas encore définitivement assuré. Le rendement du domaine étant minime, il fut plusieurs fois proposé au Grand Conseil de s'en débarrasser ; la dernière intervention dans ce sens eut lieu en 1894, mais le conseiller d'Etat Henri Schaller, commissaire du Gouvernement, se fit applaudir en répliquant : « Ce domaine, nous voulons le conserver précieusement, comme une famille garde son argenterie et les bijoux de ses ancêtres. »

Réfection

Cette réponse noble et solennelle devait mettre fin au débat. Mais elle marqua aussi le début d'une ère désastreuse pour la propriété des Faverges : les maladies de la vigne firent leur apparition ; les prix dégringolèrent ; les bâtiments commencèrent à se délabrer. Et le déficit s'installa en maître.

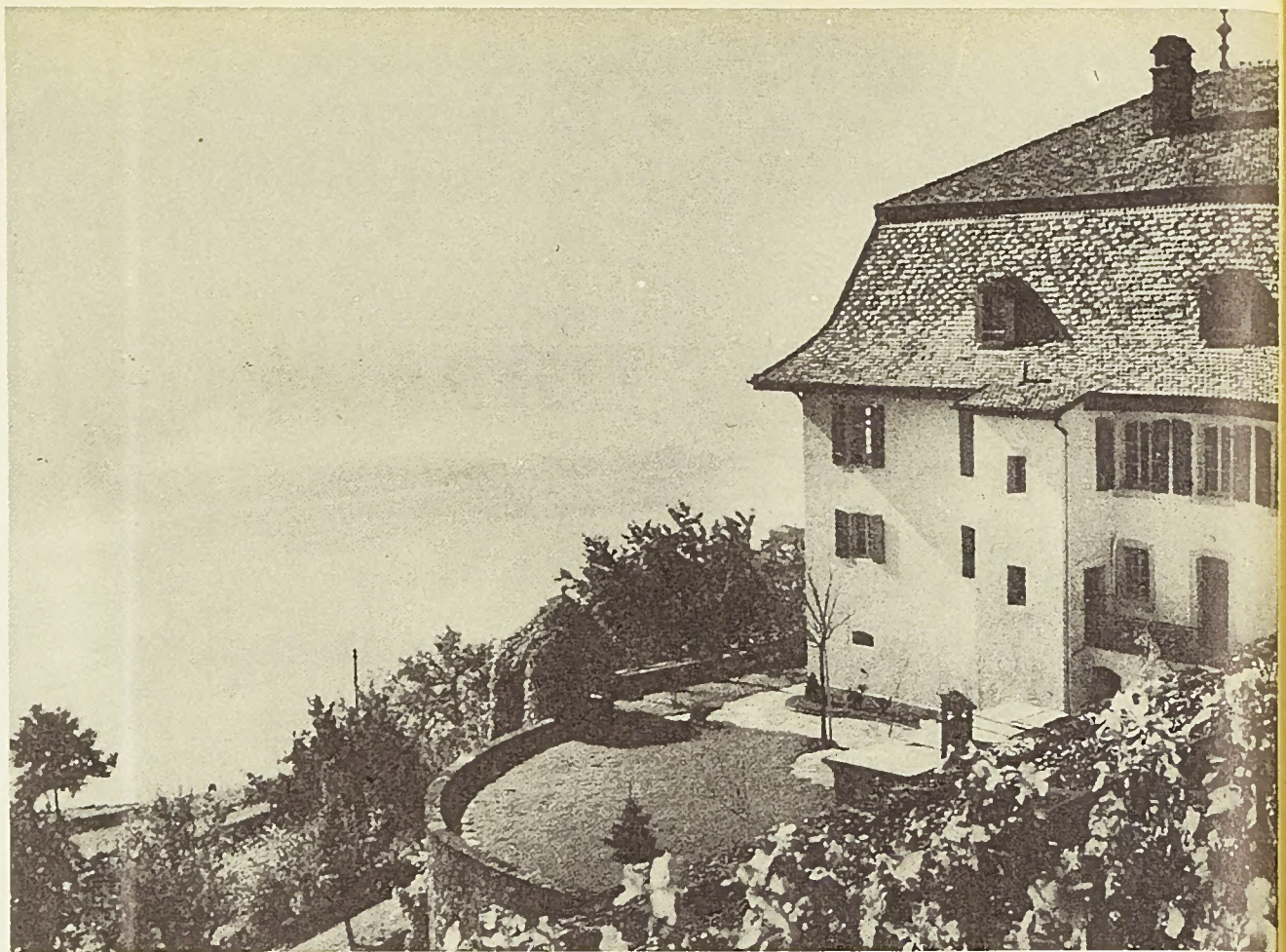
En 1951 enfin — il y avait cent ans que l'on n'avait pratiquement rien fait aux Faverges, — le Grand Conseil prit un décret accordant au Conseil d'Etat un montant de 160,000 fr. pour la remise en état du domaine.

Les travaux sont maintenant terminés et, aimablement invités par M. le conseiller d'Etat Ducotterd, directeur des Vignes, les journalistes fribourgeois ont eu l'occasion, tout dernièrement, de visiter les lieux. Et ils ont compris pourquoi nos voisins Messieurs les Vaudois aimeraient maintenant tellement acheter ce domaine. C'est un véritable bijou. Sous l'habile direction de M. Roger Aeby, architecte, et grâce au concours

d'artisans de valeur comme M. Armand Légeret, M. Sylvestre Pilloud, de Châtel, M. Schyrr, de Vevy, M. René Mauroux, peintre, M. Gougain, serrurier, non seulement les vénérables bâtiments des Faverges ont été remis en état, mais leurs installations ont été modernisées : caves, pressoirs, locaux de mise en bouteilles, monte-charge, etc., tout a été rénové, et bien rénové. Le vignoble lui-même a été grandement amélioré grâce aux dernières découvertes de la technique, et l'on va encore y planter 4,000 mètres carrés de vigne et un verger fruitier.

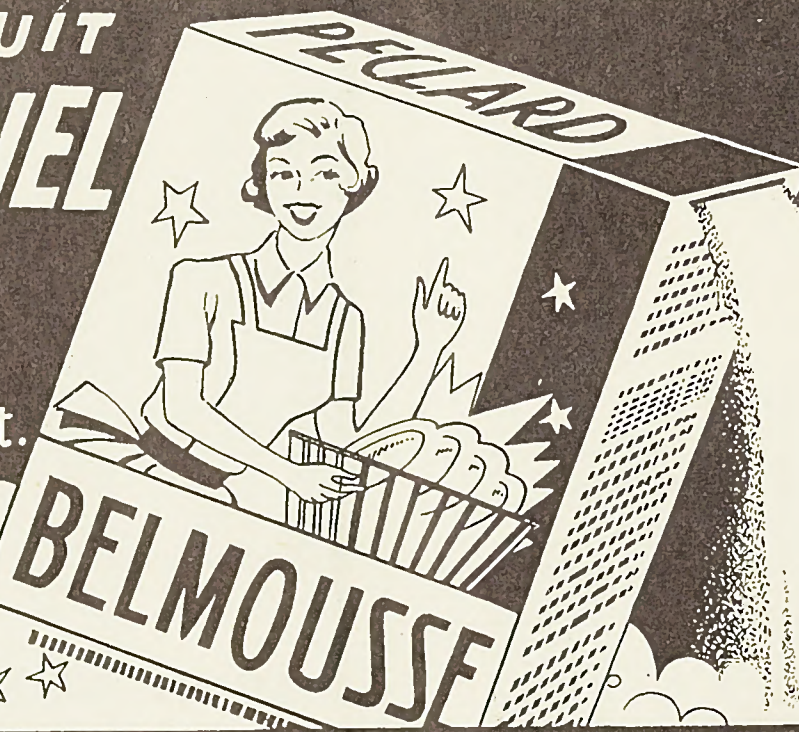
Tel qu'il se présente aujourd'hui, le domaine des Faverges est un honneur pour notre canton et, chose non négligeable, il fait des bénéfices. Et il justifie, par sa beauté et par la manière dont il est entretenu, la présence historique de Fribourg dans cette belle région du Lavaux, face au Léman.

Le bâtiment rénové des Faverges. (Photo Rast)



UN NOUVEAU PRODUIT
SENSATIONNEL

SEULEMENT **80** ct.



BELMOUSSE
LAVE
TOUT
MIEUX

Merveilleux pour
trempier et spécialement
conçu pour la machine
à laver.



Les tapis, les rideaux,
les meubles deviennent
comme neufs avec
Belmousse.



Lave mieux et plus vite
votre vaisselle, la rend
brillante. Pas nécessaire
d'essuyer.



Extraordinaire pour le lavage
de vos bas, lingerie fine,
lainage, soie, etc.



VITE! ESSAYEZ-LE, VOUS SEREZ ENTHOUSIASMÉE! ET VOS MAINS RESTERONT DOUCES!

Savonnerie H. & M. Péclard - Yverdon